

## **FICHE D'INSCRIPTION aux STAGES DE REFLEXOLOGIE**

**Imprimez & complétez cette fiche d'inscription puis envoyez-là accompagnée du ou des chèques d'acompte (1 chèque par stage à l'ordre de « Stéphane Lecoq ») à :**

**STEPHANE LECOQ : 10 Impasse du Grand Bost, Peyrefond - 24380 Vergt**

Je m'inscris au **Niveau 1** du stage de formation en réflexologie à Guîtres (Gironde) : Le coût total du stage est de **990€** (repas & hébergement inclus). **L'acompte à envoyer est de 350€.**

→ Dates du stage de Niveau 1 choisi : .....

Je m'inscris au **Niveau 2** du stage de formation en réflexologie à Guîtres (Gironde) : Le coût total du stage est de **990€** (repas & hébergement inclus). **L'acompte à envoyer est de 350€.**

→ Dates du stage de Niveau 2 choisi : .....

Je m'inscris au **Niveau 3** du stage de formation en réflexologie à Guîtres (Gironde) : Le coût total du stage est de **990€** (repas & hébergement inclus). **L'acompte à envoyer est de 350€.**

→ Dates du stage de Niveau 3 choisi : .....

Je m'inscris au « **Weekend de Fin de formation** » de l'ensemble de la formation en réflexologie à Guîtres (Gironde) : Le coût total du stage est de **290€** (repas & hébergement inclus). **L'acompte à envoyer est de 200€.**

→ Dates du stage de la « Journée de Validation » choisie : .....

**J'ai fait (ou compte faire) une demande de prise en charge de ma formation : Merci de noter que, dans ce cas, le tarif est majoré de 150€ par niveau de stage et 50€ pour le « weekend de fin de formation ».**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

**DATE DE NAISSANCE :** ..... **PROFESSION (éventuelle) :** .....

**Quelles sont vos motivations pour ce(s) stage(s) ?**

**ADRESSE :** .....

.....  
.....  
.....

**TELEPHONE(S) :** .....

**EMAIL (lisiblement écrit svp !) :** .....

**CONDITIONS GENERALES :** *L'acompte sera encaissé à la date du stage et le solde est dû dès le 1<sup>er</sup> jour du stage. Tout stage commencé est dû dans son intégralité quel que soit le motif d'annulation. Toute annulation de votre part à moins de 2 mois de la date de stage entraîne l'encaissement de l'acompte. Il est néanmoins possible de reporter éventuellement l'acompte sur une autre date (une seule fois) à la seule condition que quelqu'un d'autre prenne à temps votre place laissée vacante. En cas d'annulation de notre part, l'acompte est restitué dans son intégralité.*

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales énoncées ci-dessus.

**SIGNATURE (obligatoire) :**